

1. Rapport de présentation

- Partie I : Diagnostic
- Partie II : Etat initial de l'environnement
- Partie III : Synthèse des enjeux et justification des choix retenus
- Partie IV : Incidences des orientations choisies sur l'environnement et prise en compte de sa préservation

Les orientations d'aménagement et de programmation

2. Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

- Orientation 1 : Désenclaver les quartiers
- Orientation 2 : Améliorer l'offre de transport et faciliter les déplacements
- Orientation 3 : Assurer un cadre de vie et un environnement de qualité aux chevillais
- Orientation 4 : Créer les conditions d'un développement économique durable
- Orientation 5 : Améliorer l'offre de commerces de proximité
- Orientation 6 : Veiller à offrir une diversité de l'habitat
- Orientation 7 : Consolider le niveau d'équipements

3. Le règlement d'Urbanisme

- Titre I : Dispositions générales et définitions - article 6 Modifié par DUP valant Mise en Compatibilité du PLU – ZAC du Triangle des MEUNIERS (contacter le service urbanisme)
- Titre II : Zones urbaines et naturelles - zone UT Modifiée par DUP valant Mise en Compatibilité du PLU – ZAC du Triangle des MEUNIERS (contacter le service urbanisme)
- Titre III : Terrains Classés (Espaces Boisés à Conserver, Protéger ou Créer)
- Titre IV : Servitudes, contraintes et Règlements
- Annexe I : Liste des Emplacements Réservés au PLU Modifiée par DUP valant Mise en Compatibilité du PLU – ZAC du Triangle des MEUNIERS (contacter le service urbanisme)

4. Documents graphiques

- Plans de zonage de la commune :
 - Plan de zonage OUEST (1/2000^{ème})
 - Plan de zonage EST (1/2000^{ème}) Modifié par DUP valant Mise en Compatibilité du PLU – ZAC du Triangle des MEUNIERS (contacter le service urbanisme)
- Plan de zonage du secteur UDb (1/500^{ème}) – secteur centre ancien
- Plan du secteur UBa (1/500^{ème}) – secteur Plan masse Clos Saint Michel
- Plans de la zone UR (1/1000^{ème}) – ZAC Anatole France
 - Plan masse
 - Localisation et caractéristiques des espaces publics à conserver, à modifier ou à créer
 - Plan masse : hauteur maximale autorisée
- Plan de la zone UT (1/1000^{ème}) – ZAC du Triangle des Meuniers
 - Plan masse (mai 2011).
Modifié par DUP valant Mise en Compatibilité du PLU – ZAC du Triangle des MEUNIERS (contacter le service urbanisme)

5. Annexes

La notice explicative des annexes présente les normes à prendre en compte dans les autorisations d'urbanisme, en plus des dispositions du règlement de PLU. Cette notice contient :

- Plan de localisation des ZAC (1/5000^{ème}) - 2011
- Plan des Périmètres d'études (1/2000^{ème}) – novembre 2005
- Plan Réseau d'eau (1/5000^{ème}) - juin 2010
- Plan Réseau d'Assainissement communal et départemental (1/5000^{ème}) - mai 2011
- Plan des servitudes (1/5000^{ème}) – août 2010
- Plan d'exposition au bruit (PEB) (1/25 000^{ème}) – septembre 1975
- Plan Classement sonore des infrastructures de transports terrestres (1/5000^{ème}) – juillet 2010
- Carte de localisation des zones d'Informations Préventives sur les risques majeurs
- RTE : localisation des ouvrages électriques souterrains (1/20 000^{ème}) – septembre 2011
- Note de recommandations à respecter aux abords des lignes électriques souterraines
- Note sur l'assainissement
- Notice sur les potentialités archéologiques
- Note technique sur l'alimentation en eau

- Note de présentation globale de la gestion des déchets